



Construire la mobilisation pour gagner

COMMUNIQUÉ

La CGT Éduc'action se félicite de la mobilisation aujourd'hui 1^{er} février, partout sur le territoire. L'École publique est à bout de souffle et ne tient que par le volontarisme de ceux et celles qui y travaillent et y croient encore.

La dégradation des conditions de travail, l'absence de revalorisation salariale, les contre-réformes qui s'accumulent ainsi que le « *Choc des savoirs* » qui va attribuer des moyens à des dispositifs ineptes comme les groupes de niveau, ont poussé les personnels à se mettre en grève et à manifester leur fort mécontentement vis-à-vis de la politique ministérielle. La CGT Éduc'action déplore également la vision passéiste de l'École, illustrée par la volonté de mettre en place la tenue unique et la généralisation du SNU. Par ailleurs, les propos d'Amélie Oudéa Castera, dénigrant l'École publique et ses personnels montrent à quel point l'Éducation nationale est méprisée par le pouvoir en place.

La CGT Éduc'action appelle les personnels à se réunir en HIS et en AG pour établir les revendications pour leur école, établissement et service afin de débattre de la poursuite de la grève pour les satisfaire.

D'ores et déjà la CGT Éduc'action, en intersyndicale, appelle les personnels à faire de la semaine du 5 février une semaine d'action dans l'Éducation et à faire grève le 6 février 2024. Elle soutient toutes les mobilisations locales décidées par les personnels durant les semaines suivantes et appellent les personnels à participer massivement à la grève et manifestations féministes du 8 mars.

Elle appelle les personnels à faire de la semaine du 11 mars une semaine d'AG, heures d'information syndicale et tournée d'écoles, établissements et services pour faire de la grève Fonction publique du 19 mars une réussite et mettre en débat la reconduction du mouvement après le 19.

Dans l'immédiat, la CGT Éduc'action exige l'abandon du Choc des savoirs, l'attribution des heures dédiées aux groupes de niveau à la baisse des effectifs par classe ; l'abandon du Pacte au bénéfice d'une revalorisation salariale sans condition, de la réforme du LP et des évaluations nationales ; l'abandon des suppressions de postes prévues cette année, une augmentation indiciaire de 400 € net de l'ensemble des personnels ; un statut de catégorie B pour les AESH.

C'est par une mobilisation dans la durée que nous obtiendrons les inévitables transformations au service des personnels et des élèves avec l'abandon de la réforme des retraites et de toutes les réformes de tri social, de la réforme du lycée à Parcoursup ; des créations massives de postes dans tous les corps, la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat, l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation et l'ouverture de négociations sur les grilles salariales.

Montreuil, le 2 février 2024